



ASSOCIATION de SCIENCE RÉGIONALE De LANGUE FRANÇAISE

Demande de Subvention

Des demandes de subvention peuvent être faites à l'Association pour l'organisation de colloques, journées scientifiques, séminaires... en Science Régionale, dans les champs de l'économie, de la géographie, de l'aménagement, de l'analyse spatiale, de l'urbanisme, de la sociologie, de la gestion, de la science politique...

Les demandes sont examinées par le Bureau de l'Association et le montant définitif peut être ajusté par le Bureau selon les capacités financières de l'Association et l'importance de l'évènement. Pour des évènements récurrents, l'Association ne s'engage pas à accorder un financement systématique et identique.

La demande de subvention doit être faite auprès d'un membre du Bureau de l'Association, au minimum trois mois avant la date de l'évènement, accompagnée des documents suivants :

- Le descriptif de l'évènement (deux pages maximum) précisant la thématique, la date, le lieu, les noms des responsables scientifiques et d'organisation, les objectifs, le programme, le nombre de participants envisagé, le budget total prévu.
- La lettre d'accompagnement précisant le montant sollicité et les coordonnées de la personne à contacter (numéro de téléphone, adresse électronique, adresse postale).

La demande sera examinée lors de la réunion du Bureau suivante et une réponse écrite sera donnée. Si l'Association accorde le financement, les organisateurs de l'évènement s'engagent à faire figurer le logo de l'ASRDLF dans tous les supports de communication. Le correspondant devra fournir une facture à l'Association pour le montant accordé, en précisant les coordonnées bancaires exactes pour l'envoi d'un virement bancaire.

L'adresse pour l'envoi de la facture :

ASRDLF

Institut de Géographie Alpine (IGA)

Laboratoire Pacte/Département Territoires

14 bis avenue Marie Reynoard

388100 Grenoble - FRANCE